

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE ET RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Identificateur de la matière: HIP (Hydrim Cleaning Solution with Instrument Protection)

Usage du produit: Décapant pour les machines automatiques de reprocessor d'instrument Hydrim.

Classification du SIMDUT: Catégorie D-Division 2B

Appellation réglementaire en vertu du TMD: N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Fabricant/fournisseur: SciCan Ltd.
1440 Don Mills Road
Toronto, ON M3B 3P9 CA
Téléphone: 1-800-667-7733

LÉGENDE HMIS		Santé	1
Extrême	4	Inflammabilité	0
Grave	3	Danger physique	
Modéré	2	Protection individuelle	B
Faible	1		
Minimal	0		

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédient(s)	# CAS	Pd%	ACGIH-TLV	CL50	Orale DL50
N-(n-octyl)-2-pyrrolydone	2687-94-7	1 - 5	Indéterminé	Pas disponible	2050 mg/kg rat
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	3 - 7	Indéterminé	Pas disponible	7200 mg/kg rat
(1-Hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrapotassium	14860-53-8	5 - 10	Indéterminé	Pas disponible	520 mg/kg rat

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition:	Pas disponible	Densité:	1.113 (H2O = 1)
Point de congélation:	Pas disponible	Coefficient de répartition eau/huile:	Pas disponible
Tension de vapeur:	Pas disponible	% Volatil:	Pas disponible
Densité de la vapeur:	Pas disponible	Vitesse d'évaporation:	Pas disponible
Solubilité dans l'eau:	Complète	pH:	9.3 - 9.8
État physique:	Liquide	Viscosité:	Comme l'eau
Aspect:	Incolore transparente Liquide	Seuil de l'odeur:	Pas disponible
Odeur:	Inodore		

SECTION IV – DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Inflammabilité: Non inflammable d'après les critères du SIMDUT.

Point d'éclair: > 93.3 °C (> 199.94 °F) **LIE:** Sans objet **LSE:** Sans objet

Produits de combustion dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes de phosphore.

Température d'auto-inflammation: Sans objet

Produits de décomposition dangereux:

- Sensibilité aux chocs:** Sans objet.
- Sensibilité aux décharges électrostatiques:** Sans objet.

Produits extincteurs: En fonction des matières environnantes.

Dangers d'incendie particuliers: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Incompatibilité: Ne mélangez à aucun autre nettoyage ou produit de désinfection

Réactivité: Ne mélangez à aucun autre nettoyage ou produit de désinfection

Produits de décomposition dangereux: Aucun à notre connaissance

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition: Yeux, contact avec la peau, ingestion.

Effets d'une exposition aiguë:

- Yeux:** Peut causer une irritation.
Peau: Peut causer une irritation.
Inhalation: N'est pas une voie d'exposition habituelle.
Ingestion: Comme tout produit incombustible, ce produit peut causer un malaise estomacal en cas d'ingestion en grandes quantités.

Effets d'une exposition chronique:

- Peau:** L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Irritation: Peut causer une irritation.
Sensibilisation des voies respiratoires: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Cancérogénicité: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Tératogénicité: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Mutagénicité: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Effets sur la reproduction: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Matières synergiques: Pas disponible

SECTION VII – MESURES DE PRÉVENTION

- Gants:** En caoutchouc naturel ou butyle, nitrile ou néoprène.
Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.
Protection des voies respiratoires: Normalement non nécessaire en vertu des conditions normales d'utilisation.
Autre équipement de protection: Conformément aux directives de votre employeur.
Installations techniques: Ventilation générale adéquate.
Mesures en cas de fuites et de déversements: De petites flaques (<5 gallons) peuvent être rincées dans le système d'eaux d'égout selon des règlements locaux. Empêcher les déversements importants (>5 gallons) de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Utiliser au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.
Élimination des déchets: Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Conditions de manutention: Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.
Conditions d'entreposage: Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

SECTION VIII – PREMIERS SOINS

- Yeux:** Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Peau: Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.
Inhalation: Aucune mesure spécifique des premiers soins n'est exigée
Ingestion: Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

SECTION IX - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Date en vigueur: 15-Mai-2009

Date d'expiration: 15-Mai-2012

Préparée par: Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.